

**EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL de LERCOUL**

du 29 AOUT 2020

Décision du CM

n° 2020-051

Nombre de Conseillers actuels en exercice :	7	L'an 2020, le 29 août à 09h00, le Conseil Municipal de la Commune de LERCOUL, dûment s'est réuni en session ordinaire, à la Salle des Fêtes, sous la Présidence du Maire, M. François LAFON.
dont :		Date de la convocation du Conseil Municipal : 24 août 2020, en application des articles L.2121-7, L 2121-8 du C.G.C.T.
Présents :	5	Présents : 5 membres, MM. François LAFON, Johnny MARCHE, Mme BENEDET Solange, MM. Jacques GARCIA, Yves SERRI, lesquels forment la majorité des membres en exercice, qui peut ainsi valablement délibérer, en application de l'article, L 2121-17 du C.G.C.T.
Absents :	2	
Procurations :	2	
Votants :	7	
REÇU LE :		Absents : 2, MM. Sylvain GRAVAILLAC et Yves SANS.
- 1 SEP. 2020		Procurations : 2, M. Sylvain GRAVAILLAC à M. François LAFON M. Yves SANS à M. Jacques GARCIA.
PREFECTURE FOIX		Secrétaire(s) de séance élu(s), en conformité avec l'article L. 2121-15 du C.G.C.T. : M. Jacques GARCIA.

Remarque : le Conseil Municipal s'est réuni ce jour pendant la période d'épidémie du Coronavirus COVID-19 en respectant les gestes barrières, les consignes de sécurité.

**OBJET : ELECTION DES DELEGUES DE LA COMMUNE DE LERCOUL
AU SEIN DES ETABLISSEMENTS PUBLICS DE COOPERATION INTERCOMMUNALE
SYNDICAT INTERCOMMUNAL A.GE.D.I.
(1 délégué titulaire)**

Le Conseil Municipal,

Suite au renouvellement des Conseils Municipaux de 2020,

Considérant que des Délégués de la Commune doivent être désignés pour représenter la Commune au sein des établissements publics,

Considérant qu'au SYNDICAT INTERCOMMUNAL A.GE.D.I., les statuts prévoient 1 délégué titulaire,

Considérant que ces délégués sont élus par le Conseil Municipal parmi leurs membres, **au scrutin secret et à la majorité absolue**. Et que si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative : en cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu,

Se présentent conjointement (et non l'un contre l'autre) les candidats suivants :

M. GARCIA Jacques

Mise au vote :

Résultat du vote :

Élection du Délégué titulaire				
1 ^{er} tour de scrutin		2 ^{ème} tour de scrutin		3 ^{ème} tour de scrutin
Votants : 7				
Suffrages exprimés : 7				
Majorité absolue : 4				
Candidats :	Nombre de voix obtenues			
GARCIA	7			
<p>M. Jacques GARCIA a été élu délégué titulaire au SYNDICAT INTERCOMMUNAL A.G.E.D.I., au 1er tour de scrutin.</p>				

Coordonnées de M. Jacques GARCIA

19 avenue du Docteur Maurice Grynfogel
Appartement A 29
31100 TOULOUSE

Tél. portable 06-51-04-86-70


jacquesgarcia@free.fr

Ainsi fait et délibéré à Lercoul, le 29 août 2020.

Au Registre des Délibérations, sont les signatures.

*Rendu exécutoire par :
publication
du relevé de décisions*

Extrait certifié conforme,
Le Maire,



François LAFON



REÇU LE :

- 1 SEP. 2020

PREFECTURE FOIX